

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Canadian Credit Card Trust ^{MC}	15 juin 2010	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Fonds Énergie renouvelable Brookfield	16 juin 2010	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Yellow Média inc.	16 juin 2010	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord Ouest - Yukon

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
		- Nunavut
Angle Energy Inc.	11 juin 2010	Alberta
Artis Real Estate Investment Trust	16 juin 2010	Manitoba
Faircourt Gold Income Corp. (actions)	16 juin 2010	Ontario
Faircourt Gold Income Corp. (bons de souscription de catégorie C)	16 juin 2010	Ontario
FNB Horizons AlphaPro	10 juin 2010	Ontario
FNB de dividendes mondiaux Horizons AlphaPro		
FNB Indice à pondération égale S&P/TSX 60 Horizons AlphaPro		
FNB équilibré Horizons AlphaPro		
FNB d'obligations de sociétés Horizons AlphaPro		
Fonds Invesco Trimark	11 juin 2010	Ontario
Fonds indice d'obligations d'État à long terme PowerShares		
Fonds d'obligations tactique PowerShares		
Catégorie d'obligations à rendement en capital tactique PowerShares		
Fonds de répartition d'actif canadien tactique PowerShares		
Fonds Invesco Trimark	11 juin 2010	Ontario
Portefeuille de revenu Dialogue Invesco Trimark		
Portefeuille de revenu avec croissance Dialogue Invesco Trimark		
Portefeuille de croissance avec revenu Dialogue Invesco Trimark		
Portefeuille de croissance Dialogue Invesco Trimark		
Portefeuille de croissance à long terme		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Dialogue Invesco Trimark.		
Fonds mutuels TD	10 juin 2010	Ontario
Fonds d'obligations ultra court terme TD		
Catégorie placement à court terme TD		
Catégorie croissance de dividendes TD		
Catégorie valeurs sûres canadiennes TD		
Catégorie actions canadiennes TD		
Catégorie actions canadiennes optimale TD		
Catégorie petites sociétés canadiennes TD		
Catégorie valeur de grandes sociétés américaines TD		
Catégorie moyennes sociétés américaines TD		
Catégorie croissance mondiale TD		
Catégorie sociétés mondiales à capitalisation variée TD		
Catégorie mondiale de développement durable TD		
Catégorie croissance internationale TD		
Catégorie croissance asiatique TD		
Catégorie marchés émergents TD		
Fonds mutuels TD	10 juin 2010	Ontario
Fonds d'obligations ultra court terme TD		
Fonds d'obligations à court terme TD		
Fonds d'obligations canadiennes TD		
Portefeuille à revenu favorable TD		
Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD		
Fonds d'obligations de sociétés à rendement en capital		
Catégorie placement à court terme TD		
Catégorie croissance de dividendes TD		
Catégorie valeurs sûres canadiennes TD		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie actions canadiennes TD		
Catégorie actions canadiennes optimale TD		
Catégorie petites sociétés canadiennes TD		
Catégorie valeur de grandes sociétés américaines TD		
Catégorie moyennes sociétés américaines TD		
Catégorie croissance mondiale TD		
Catégorie sociétés mondiales à capitalisation variée TD		
Catégorie mondiale de développement durable TD		
Catégorie croissance internationale TD		
Catégorie croissance asiatique TD		
Catégorie marchés émergents TD		
Fonds d'actions canadiennes optimal TD		
Fonds de valeurs sûres américaines TD		
Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD		
Fonds de moyennes sociétés américaines TD		
Fonds valeur mondiale TD		
Fonds mondial sélect TD		
Fonds mondial de développement durable TD		
Fonds d'actions internationales TD		
Fonds de croissance d'actions internationales TD		
Fonds de croissance asiatique TD		
Fonds des marchés émergents TD		
Fonds sciences de la santé TD		
Fonds neutre en devises indicel américain TD		
Fonds de revenu mensuel TD		
Fortress Paper Ltd.	14 juin 2010	Colombie-Britannique
MEG Energy Corp.	14 juin 2010	Alberta

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Pathway Oil & Gas 2010 Flow-Through Limited Partnership	11 juin 2010	Ontario
Placements CI	15 juin 2010	Ontario
Catégorie de société gestion du revenu avantage Select		
Catégorie de société gestion d'actions canadiennes Select		
Catégorie de société gestion d'actions américaines Select		
Catégorie de société gestion d'actions internationales Select		
Fonds mondial Signature		
Catégorie de société mondiale Signature		
Fonds marché monétaire CI		
Série Portefeuilles prudente		
Timbercreek Global Real Estate Fund	11 juin 2010	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Erratum

Fonds Placements Banque Nationale

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans le tableau prévu à la section 6.6.1.2 (Prospectus définitifs) qui a été publié dans le bulletin du 11 juin 2010 (Vol. 7, n° 23). L'alinéa précédant la liste des émetteurs ci-dessous a été omis par erreur. Le texte corrigé de l'avis est publié ci-après.

Le 18 juin 2010.

Titres de la Série Investisseurs à moins d'indication contraire (et titres de Série Conseillers, Série Institutionnelle, Série F, Série M, Série O, Série R et Série T s'il y a une indication à cet effet) des émetteurs suivants :

**Fonds de marché monétaire Banque Nationale (titres de Série Conseillers également)
Fonds de liquidités corporatives Banque Nationale
Fonds de gestion de trésorerie Banque Nationale**

Fonds de marché monétaire américain Banque Nationale
 Fonds de revenu canadien à court terme Banque Nationale
 Fonds d'hypothèques Banque Nationale (titres de Série Conseillers, F et O également)
 Fonds d'obligations Banque Nationale (titres de Série Conseillers et O également)
 Fonds de revenu Altamira
 Fonds d'obligations à long terme Altamira (titres de Série Conseillers également)
 Fonds de dividendes Banque Nationale (titres de Série Conseillers, F et O également)
 Fonds d'obligations mondiales Altamira (titres de Série Conseillers et O également)
 Fonds d'obligations corporatives Altamira (titres de la Série Conseillers, F et O également)
 Fonds d'obligations à rendement élevé Altamira (titres de Série Conseillers, F et O également)
 Fonds Omega actions privilégiées (titres de Série Conseillers, F et O seulement)
 Fonds de revenu mensuel Prudent Banque Nationale (titres de Série R également)
 Fonds de revenu mensuel Conservateur Banque Nationale (titres de Série R également)
 Fonds de revenu mensuel Pondéré Banque Nationale (titres de Série R également)
 Fonds de revenu mensuel Banque Nationale (titres de Série Conseillers, F, R et T également)
 Fonds de revenu mensuel Élevé Banque Nationale (titres de Série R et T également)
 Fonds diversifié Prudent Banque Nationale
 Fonds diversifié Conservateur Banque Nationale
 Fonds diversifié Pondéré Banque Nationale
 Fonds diversifié Équilibré Banque Nationale
 Fonds diversifié Croissance Banque Nationale
 Fonds de dividendes Altamira inc.
 Fonds de répartition tactique d'actifs Altamira
 Fonds Omega dividendes élevés (titres de Série Conseillers, F et O seulement)
 Fonds d'actions canadiennes Banque Nationale (titres de Série Conseillers et O également)
 Fonds Omega actions canadiennes (titres de Série Conseillers et F également)
 Fonds d'actions canadiennes de croissance Altamira (titres de Série Conseillers et O également)
 Société d'investissement AltaFund (titres de Série Conseillers également)
 Fonds d'opportunités canadiennes Banque Nationale (titres de Série Conseillers, F et O également)
 Fonds petite capitalisation Banque Nationale (titres de Série Conseillers, F et O également)
 Fonds croissance Québec Altamira (titres de Série Conseillers également)
 Fonds d'actions mondiales Banque Nationale (titres de Série Conseillers et O également)
 Fonds Omega actions mondiales (titres de Série Conseillers également)
 Fonds Omega opportunités mondiales (titres de Série Conseillers et F seulement)
 Fonds Omega Consensus actions américaines (titres de Série Conseillers, F et O seulement)
 Fonds d'actions américaines Altamira (titres de Série Conseillers également)
 Fonds Omega Consensus actions internationales (titres de Série Conseillers, F et O seulement)
 Fonds d'actions européennes Altamira (titres de Série Conseillers également)
 Fonds Asie-Pacifique Altamira (titres de Série Conseillers également)
 Fonds d'occasions d'affaires japonaises Altamira (titres de Série Conseillers également)
 Fonds Omega marchés émergents (titres de Série Conseillers également)
 Fonds mondial de petites sociétés Altamira (titres de Série Conseillers également)
 Catégorie rendement stratégique Banque Nationale de Corporation Fonds Banque Nationale (titres de Série Conseillers, Institutionnelle et M également)
 Fonds ressources Altamira (titres de Série Conseillers également)
 Fonds énergétique Altamira (titres de Série Conseillers également)
 Fonds de métaux précieux et de métaux stratégiques Altamira (titres de Série Conseillers également)
 Fonds Science et technologie Altamira (titres de Série Conseillers également)
 Fonds sciences de la santé Altamira (titres de Série Conseillers également)
 Fonds indiciel canadien Altamira (titres de Série O également)
 Fonds indiciel américain Altamira (titres de Série O également)
 Fonds indiciel américain neutre en devises Altamira
 Fonds indiciel international Altamira (titres de Série O également)
 Fonds indiciel international neutre en devises Altamira

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Famille de Fonds GPPMD	15 juin 2010	Ontario
Fonds collectif d'obligations canadiennes GPPMD		
Fonds collectif d'obligations canadiennes à long terme GPPMD		
Fonds collectif de dividendes GPPMD		
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD		
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD		
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD		
Fiducie d'investissement immobilier Charter	16 juin 2010	Ontario
Fonds Capital International	14 juin 2010	Ontario
Capital International – croissance et revenu		
Capital International – actions mondiales		
Capital International – actions internationales		
Capital International – actions américaines		
Capital International – revenu fixe essentiel plus canadien		
Fonds d'obligations canadiennes de qualité supérieure Ridgewood	10 juin 2010	Ontario
Fonds de placements Franklin Templeton	16 juin 2010	Ontario
Fonds de croissance Templeton, Ltée		
Catégorie de société de croissance Templeton		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds international d'actions Templeton		
Catégorie de société internationale d'actions Templeton		
Fonds de marchés émergents Templeton		
Catégorie de société de marchés émergents Templeton		
Fonds mondial de petites sociétés Templeton		
Catégorie de société mondiale de petites sociétés Templeton		
Fonds mondial d'obligations Templeton		
Fonds canadien d'actions Templeton		
Catégorie de société canadienne d'actions Templeton		
Fonds canadien équilibré Templeton		
Fonds de revenu mondial Templeton		
Catégorie de société BRIC Templeton		
Fonds de croissance à capitalisation variable Franklin		
Catégorie de société de croissance à capitalisation variable Franklin		
Catégorie de société de croissance mondiale Franklin		
Fonds de revenu élevé Franklin		
Fonds de revenu stratégique Franklin		
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin		
Catégorie de société immobilière mondiale Franklin		
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin		
Catégorie de société américaine de croissance des dividendes Franklin		
Fonds MENA Franklin		
Fonds d'actions canadiennes Bissett		
Catégorie de société d'actions canadiennes Bissett		
Fonds de sociétés à petite capitalisation		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Bissett		
Catégorie de société de sociétés à petite capitalisation Bissett		
Fonds de sociétés à microcapitalisation Bissett		
Fonds de croissance multinationale Bissett		
Catégorie de société de croissance multinationale Bissett		
Fonds d'actions internationales Bissett		
Fonds canadien équilibré Bissett		
Catégorie de société équilibrée canadienne Bissett		
Fonds de revenu de dividendes Bissett		
Fonds d'obligations Bissett		
Catégorie de société d'obligations Bissett		
Fonds d'obligations de sociétés Bissett		
Fonds de revenu Bissett		
Fonds canadien de dividendes Bissett		
Fonds d'obligations canadiennes à court terme Bissett		
Fonds de convergence canadienne Bissett		
Catégorie de société de convergence canadienne Bissett		
Catégorie de société d'énergie Bissett		
Catégorie de société d'orientation américaine Bissett		
Fonds d'orientation équilibrée Bissett		
Catégorie de société d'orientation équilibrée Bissett		
Fonds Balise Mutual		
Catégorie de société Balise Mutual		
Fonds Découverte Mutual		
Catégorie de société Découverte Mutual		
Portefeuille de revenu diversifié Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société de revenu diversifié Quotientiel		
Portefeuille équilibré de revenu Quotientiel		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Portefeuille de catégorie de société de revenu équilibré Quotientiel		
Portefeuille équilibré de croissance Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société de croissance équilibrée Quotientiel		
Portefeuille de croissance Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société de croissance Quotientiel		
Portefeuille de croissance canadienne Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société de croissance canadienne Quotientiel		
Portefeuille équilibré mondial Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société équilibrée mondiale Quotientiel		
Portefeuille de croissance mondiale Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société de croissance mondiale Quotientiel		
Portefeuille de croissance maximale Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société de croissance maximale Quotientiel		
Fonds de stratégie mixte mondiale Franklin Templeton		
Catégorie de société de stratégie mixte mondiale Franklin Templeton		
Fonds de sociétés à petite capitalisation canadiennes Franklin Templeton		
Fonds d'obligations totales mondiales Franklin Templeton		
Catégorie de gestion du rendement Franklin Templeton		
Catégorie de gestion du rendement de sociétés Franklin Templeton		
Catégorie de rendement à court terme Franklin Templeton		
Catégorie de rendement à court terme américaine Franklin Templeton		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de rendement des bons du Trésor Franklin Templeton Fonds de bons du Trésor Franklin Templeton Fonds du marché monétaire américain Franklin Templeton Catégorie de société du marché monétaire américain Franklin Templeton Fonds du marché monétaire Franklin Templeton Catégorie de société du marché monétaire Franklin Templeton	15 juin 2010	Ontario
Fonds MD Fonds équilibré MD Fonds d'obligations MD Fonds d'obligations et d'hypothèques MD Fonds de dividendes MD Fonds d'actions MD Placements d'avenir MD Limitée Fonds de revenu et de croissance MD Fonds international de croissance MD Fonds international de valeur MD Fonds monétaire MD Fonds sélectif MD Fonds américain de croissance MD Fonds américain de valeur MD Portefeuille conservateur MD Portefeuille équilibré modéré MD Portefeuille équilibré de croissance MD Portefeuille de croissance maximale MD Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	14 juin 2010	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
BMO Portefeuille FNB sécurité		
BMO Portefeuille FNB équilibré		
BMO Portefeuille FNB croissance		
BMO Portefeuille FNB croissance dynamique		
Student Transportation Inc.	14 juin 2010	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
407 International Inc.		
Fonds équilibré Focus+ Dynamique		
Fonds d'actions Focus+ Dynamique		
Fonds de ressources Focus+ Dynamique		
Fonds de gestion de richesses Focus+ Dynamique		
Fonds de dividendes Dynamique		
Fonds de revenu de dividendes Dynamique		
Fonds de revenu énergétique Dynamique		
Fonds d'actions productives de revenus Dynamique		
Fonds de petites entreprises Dynamique		
Fonds de rendement stratégique		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Dynamique		
Fonds d'obligations Avantage Dynamique		
Fonds d'obligations canadiennes Dynamique		
Fonds d'achats périodiques Dynamique		
Fonds d'obligations à haut rendement Dynamique		
Fonds d'obligations à rendement réel Dynamique		
Fonds d'obligations à court terme Dynamique		
Fonds neutre de devises américaines Power Dynamique		
Fonds Croissance américaine Power Dynamique		
Fonds équilibré Power Dynamique		
Fonds Croissance canadienne Power Dynamique		
Fonds de petites sociétés Power Dynamique		
Fonds diversifié d'actif réel Dynamique		
Fonds mondial d'infrastructures Dynamique		
Fonds immobilier mondial Dynamique		
Fonds de métaux précieux Dynamique		
Portefeuille tout revenu Stratégique Dynamique		
Portefeuille de croissance Stratégique Dynamique		
Fonds Valeur américaine Dynamique		
Fonds canadien de dividendes Dynamique		
Fonds Valeur de dividendes Dynamique		
Fonds Valeur européenne Dynamique		
Fonds Valeur Extrême-Orient Dynamique		
Fonds mondial de découverte Dynamique		
Fonds Valeur mondiale de dividendes Dynamique		
Fonds Valeur mondiale équilibré Dynamique		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Valeur mondiale Dynamique		
Fonds Valeur équilibré Dynamique		
Fonds Valeur du Canada Dynamique		
Portefeuille équilibré DynamiqueUltra		
Portefeuille Croissance équilibrée DynamiqueUltra		
Portefeuille Actions DynamiqueUltra		
Portefeuille Croissance DynamiqueUltra		
Catégorie de revenu de dividendes Dynamique		
Catégorie de rendement stratégique Dynamique		
Catégorie d'obligations Avantage Dynamique		
Catégorie Croissance américaine Power Dynamique		
Catégorie équilibrée Power Dynamique		
Catégorie Croissance canadienne Power Dynamique		
Catégorie mondiale équilibrée Power Dynamique		
Catégorie Croissance mondiale Power Dynamique		
Catégorie mondiale navigateur Power Dynamique		
Catégorie canadienne de dividendes Dynamique		
Catégorie Valeur canadienne Dynamique		
Catégorie Valeur EAFE Dynamique		
Catégorie mondiale de découverte Dynamique		
Catégorie Valeur mondiale de dividendes Dynamique		
Catégorie Valeur mondiale Dynamique		
Catégorie Valeur équilibrée Dynamique		
Catégorie mondiale énergétique Dynamique		
Catégorie aurifère stratégique Dynamique		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Portefeuille Catégorie équilibrée DynamiqueUltra		
Portefeuille Catégorie croissance équilibrée DynamiqueUltra		
Portefeuille Catégorie Actions DynamiqueUltra		
Portefeuille Catégorie croissance DynamiqueUltra		
Catégorie d'actions canadiennes Aurion Dynamique		
Catégorie équilibrée tactique Aurion Dynamique		
Catégorie canadienne de dividendes PGD		
Catégorie Valeur canadienne PGD		
Catégorie Valeur mondiale PGD		
Catégorie Croissance canadienne Power PGD		
Catégorie Croissance mondiale Power PGD		
Catégorie de ressources PGD		
Catégorie Valeur équilibrée PGD		
SMC Man AHL Alpha Fund		
Solutions institutionnelles Marquis		
Portefeuille équilibré institutionnel Marquis		
Portefeuille de croissance équilibrée institutionnel Marquis		
Portefeuille de croissance institutionnel Marquis		
Portefeuille d'actions institutionnel Marquis		
Portefeuille d'actions canadiennes institutionnel Marquis		
Portefeuille d'actions mondiales institutionnel Marquis		
Portefeuille d'obligations institutionnel Marquis		
Portefeuille équilibré Marquis		
Portefeuille de croissance équilibrée		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Marquis		
Portefeuille de croissance Marquis		
Portefeuille d'actions Marquis		
Portefeuille de revenu équilibré Marquis		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
407 International Inc.	11 juin 2010	18 novembre 2009
407 International Inc.	11 juin 2010	18 novembre 2009
Aeterna Zentaris Inc.	15 juin 2010	12 mars 2010
Banque de Montréal	10 juin 2010	17 avril 2009
Banque de Montréal	10 juin 2010	17 avril 2009
Banque Roylae du Canada	11 juin 2010	23 septembre 2009
Calloway Real Estate Investment Trust	10 juin 2010	9 octobre 2009
Compagnies Loblaw Limitée (Les)	15 juin 2010	5 juin 2008
First Capital Realty Inc.	16 juin 2010	2 juin 2008

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
9208-9887 Québec Inc.	2010-04-13	1 action privilégiée de catégorie K	20 000 \$	1	0	2.30
Afri-Can, société de minéraux marins	2010-05-17	12 500 000 bons de souscription	S/O	0	1	2.30
AgriMarine Holdings Inc.	2010-04-29	1 355 000 unités	271 000 \$	1	7	2.3 / 2.5
American Residential Services L.L.C.	2010-04-09	12 000 billets	12 655 045 \$	1	2	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Appartements 300 Lansdowne inc. (Les)	2010-04-29	108 590 actions ordinaires	426 000 \$	1	0	2.10
Appartements Linton Inc. (Les)	2010-05-03	11 500 actions ordinaires et 1 action classe A spéciale	475 000 \$	1	0	2.10
Arctic Star Diamond Corp.	2010-04-29	13 800 000 unités	690 000 \$	2	10	2.3 / 2.5
Bayfield Ventures Corp	2010-04-30	6 000 000 d'untés et 7 150 000 unités accréditives	4 002 500 \$	3	182	2.3 / 2.5
Capital Sub Inc	2010-04-29	6 011 078 unités	540 997 \$	1	26	2.3 / 2.5
Champion Minerals Inc.	2010-04-30	10 600 000 unités	12 190 000 \$	1	45	2.3 / 2.10
Cogitore Resources Inc.	2010-04-30	1 731 740 actions ordinaires accréditives et 1 933 335 unités	1 186 110 \$	4	6	2.3
Colt Resources Inc.	2009-03-27	750 000 actions ordinaires	187 500 \$	1	0	2.13
Compagnie Minière d'Espoir d'Or Limitée	2010-04-30	250 000 actions ordinaires	0 \$	1	0	2.13
Compagnie Minière d'Espoir d'Or Limitée	2010-05-06	10 584 276 unités	1 905 170 \$	18	27	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Corporation Minière Golden Share	2010-04-07	1 664 000 actions ordinaires accréditives et 416 500 actions ordinaires	249 600 \$	29	0	2.3 / 2.5
Corporation Minière Northern Star	2010-05-10	1 555 000 unités	513 150 \$	0	11	2.3
Custom House Ltd.	2010-04-26 au 2010-04-28 et 2010-04-30	11 options	93 001 \$	2	2	2.3
Custom House Ltd.	2010-05-03, 2010-05-04 et 2010-05-06	8 options	79 784 \$	1	3	2.3
Custom House Ltd.	2010-05-11 et 2010-05-13	4 options	4 197 \$	2	0	2.3
Decades Resources Ltd	2010-05-06	10 250 000 unités	2 562 500 \$	3	91	2.3 / 2.5 / 2.9
Entreprises Minières Globex Inc.	2010-05-21	957 600 actions ordinaires	1 825 239 \$	14	5	2.3 / 2.10
L'Occitane International S.A.	2010-05-07	916 250 actions ordinaires	1 850 825 \$	1	3	2.3
Makeover Solutions Inc.	2010-05-14	3 520 000 unités	352 000 \$	25	1	2.3 / 2.5
Mines Virginia Inc.	2010-05-17	200 000 actions ordinaires accréditives	2 500 000 \$	26	0	2.3
Noveko International Inc.	2010-05-12	300 000 bons de souscription	0 \$	0	2	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Pembroke Mining Corp.	2010-05-17	194 800 actions	389 600 \$	1	5	2.3 / 2.5 / 2.10
Roadrunner Transportation Systems Inc.	2010-05-19	50 000 actions ordinaires	658 763 \$	1	0	2.3
The Royal Bank of Scotland plc	2010-05-17	billets à moyen terme	165 698 000 \$	2	6	2.3
Vanedge Capital I Limited Partnership	2010-05-13	98 025 unités catégorie A et 1 000 unités catégorie B	98 026 000 \$	1	16	2.3
Wavesat Inc.	2010-04-23	un prêt convertible et 7 260 000 actions ordinaires	2 000 010 \$	1	2	2.3
WireCo WorldGroup Inc.	2010-05-19	billets	10 255 174 \$	1	0	2.3

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Angle Energy Inc.

Vu la demande présentée par Angle Energy Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 7 juin 2010 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 11 juin 2010 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels vérifiés comparatifs, ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009;
 2. la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009;
 3. les états financiers intermédiaires non vérifiés comparatifs ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne, pour la période terminée le 31 mars 2010;
 4. la circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 30 mars 2010;
 5. la déclaration d'acquisition d'entreprise datée du 9 avril 2010;
- (collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 11 juin 2010.

Patrick Théorêt
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2010-FS-0492

Artis Real Estate Investment Trust

Vu la demande présentée par Artis Real Estate Investment Trust (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 11 juin 2010 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des états financiers intermédiaires non

vérifiés comparatifs et du rapport de gestion qui les accompagne pour la période terminée le 31 mars 2010 (collectivement les « documents visés »), lesquels seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 16 juin 2010 (la « dispense demandée »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 15 juin 2010.

Patrick Théorêt
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2010-FS-0498

Fortress Paper Ltd.

Vu la demande présentée par Fortress Paper Ltd. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 9 juin 2010 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 14 juin 2010 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels vérifiés comparatifs, ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009;
2. la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009;
3. les états financiers intermédiaires non vérifiés comparatifs, ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne, pour la période terminée le 31 mars 2010;
4. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 7 mai 2010;

(collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 14 juin 2010.

Benoit Dionne
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2010-FS-0494

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».